



Limoux, le 7 janvier 2021

**Pierre DURAND**

Président

Communauté de communes du Limouxin

à

Madame le Maire,

Monsieur le Maire,

Nos Réf. : PD/NP/MG/JC

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Conformément à l'article L. 5211-47 du code général des collectivités territoriales, veuillez trouver un exemplaire des délibérations relatives au Conseil communautaire du 21 décembre 2020.

Veuillez cliquer sur le lien [https://1drv.ms/u/s!AobieFgL\\_Ac3hnxsAdomL-9sf3RO?e=PmuoeS](https://1drv.ms/u/s!AobieFgL_Ac3hnxsAdomL-9sf3RO?e=PmuoeS)

Il vous appartient de procéder à l'affichage de ces documents au lieu habituel de l'affichage officiel de la collectivité que vous administrez.

Vous en souhaitant une bonne réception, je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Pierre DURAND.

